Genworth MI Canada Inc.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Pour le quatrième trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2009

Le 28 janvier 2010

Constitution de la Société

Genworth MI Canada Inc. (la « Société ») a conclu son premier appel public à l'épargne (le « PAPE ») le 7 juillet 2009. Immédiatement avant la conclusion de son premier appel public à l'épargne, la Société a acquis toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Genworth Canada Holdings I Limited ainsi que toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Genworth Canada Holdings II Limited contre des actions ordinaires nouvellement émises. Puisqu'aucun changement important dans la participation de la Société n'est survenu des suites de la restructuration et du PAPE, cette dernière a continué à évaluer les actifs et les passifs selon la méthode utilisée pour l'établissement des états financiers consolidés de Genworth Canada Holdings I Limited et des états financiers de Genworth Canada Holdings II Limited.

Au 30 juin 2009, soit avant les acquisitions de Genworth Canada Holdings I Limited et de Genworth Canada Holdings II Limited, la Société disposait d'un capital-actions de 2 $.

Les résultats complets du trimestre et de l'exercice et les résultats comparatifs des périodes antérieures de la Société rendent compte de la consolidation de la Société et de ses filiales Genworth Canada Holdings I Limited et Genworth Canada Holdings II Limited, y compris la filiale de Genworth Canada Holdings I Limited, Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Financial Canada.

Analyse de la performance

La présente analyse de la performance de la situation financière et des résultats d'exploitation, approuvée par le conseil d'administration (le « conseil ») de la Société, vise les trimestres et les exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008. Cette analyse doit être lue à la lumière des états financiers non vérifiés de la Société et de Genworth Canada Holdings I Limited, qui ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada.

Interprétation

Sauf si le contexte exige une interprétation différente, les termes « Genworth Canada » ou « Société » aux présentes renvoient à Genworth MI Canada Inc. et à ses filiales et, dans la mesure où des passages de la présente analyse renvoient à des mesures prises par une société remplacée par Genworth Canada ou ses filiales, ces termes renvoient également à ces sociétés remplacées.

Énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui sont assujettis à certains risques. Les résultats réels de la Société pourraient différer considérablement de ces énoncés prospectifs. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Avis spécial concernant les énoncés prospectifs » à la fin du présent document.

Mesures financières non conformes aux PCGR

En supplément de ses états financiers, la Société a recours à certaines mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Société pour analyser son rendement comprennent des ratios de souscription, comme le rapport sinistres/primes, le pourcentage des frais généraux et le ratio combiné, ainsi que d'autres mesures du rendement, comme le bénéfice d'exploitation et le rendement du bénéfice d'exploitation. La Société croit que ces mesures fournissent des renseignements additionnels pertinents sur son rendement et qu'elles peuvent être utiles aux investisseurs, puisqu'elles permettent une plus grande transparence des mesures clés utilisées par la direction lorsqu'elle prend des décisions relatives à son exploitation et à ses finances. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée et il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures analogues présentées par d'autres sociétés. Il y a lieu de se reporter à la fin des présentes, où figure un rapprochement entre les informations présentées selon les mesures non conformes aux PCGR et celles présentées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR sont définies dans le glossaire de la Société affiché dans son site Web, à l'adresse www.investisseur.genworthmicanada.ca, auquel on accède en cliquant sur le lien Glossaire de la sous-rubrique Investisseurs / Ressources des investisseurs, à droite de la barre de navigation à gauche.

Rendement global

Historique des activités

Genworth Canada est la plus importante société d'assurance prêt hypothécaire résidentiel du secteur privé au Canada, et elle fournit de l'assurance prêt hypothécaire privée au Canada depuis 1995. La Société a établi une large plate-forme de souscription et de distribution partout au pays, qui permet d'offrir des produits axés sur le client et des services de soutien à la grande majorité des prêteurs et des monteurs de prêts hypothécaires résidentiels au Canada. Aujourd'hui, Genworth Canada exerce des activités de souscription d'assurance prêt hypothécaire relatives à des propriétés résidentielles dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada et détient une part de marché lui conférant une position dominante parmi les sociétés d'assurance prêt hypothécaire du secteur privé. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »), société d'État, est un concurrent important de la Société.

Caractère saisonnier

Les activités d'assurance prêt hypothécaire sont de nature saisonnière. Bien que les primes nettes acquises, les revenus de placement et les frais de vente, de souscription et d'administration soient relativement stables d'un trimestre à l'autre, les primes souscrites peuvent varier chaque trimestre. Ces variations découlent du niveau de montage de prêts hypothécaires et de polices d'assurance prêt hypothécaire liées souscrites, qui atteignent généralement un sommet pendant les mois du printemps et de l'été. Les pertes sur sinistres varient d'un trimestre à l'autre surtout en raison de la conjoncture existante ainsi que des caractéristiques du portefeuille de polices d'assurance comme la taille et l'ancienneté.

Perspectives

Les activités d'assurance prêt hypothécaire sont touchées par les changements qui surviennent dans l'économie, dans l'emploi et dans les tendances du marché de l'habitation, notamment les taux d'intérêt, l'appréciation des prix des maisons, le volume de montages de prêts hypothécaires, les taux de défaillance des prêts hypothécaires et les modifications du cadre réglementaire.

La Société s'attend à ce que les taux d'intérêt demeurent relativement bas au premier semestre de 2010, ce qui devrait contribuer à la vigueur du marché des prêts hypothécaires à ratio prêt/valeur élevé. L'accès à la propriété pourrait se détériorer dans la seconde moitié de 2010 advenant la concrétisation de la hausse anticipée des taux d'intérêt, ce qui pourrait avoir une incidence néfaste sur le marché du prêt hypothécaire dans son ensemble.

La Société ne s'attend pas à un redressement important du prix des maisons, puisque les taux d'intérêt devraient demeurer faibles, et ainsi soutenir la demande dans le secteur du logement.

La Société continuera de gérer de manière prudente et proactive son portefeuille de placements, d'une valeur de 5 milliards de dollars, en en diversifiant la composition. Le rendement du portefeuille de placements devrait profiter du contexte économique caractérisé par des hausses des taux au second semestre de 2010, au fur et à mesure que les placements échus seront réinvestis.

La Société prévoit que le taux de chômage atteindra probablement de nouveaux sommets en 2010, puis qu'il diminuera graduellement au cours de deux ou trois prochaines années. Par conséquent, la direction est d'avis que les rapports sinistres/primes devraient, en 2010, correspondre aux objectifs de la Société en matière de rapports sinistres/primes cibles, soit entre 35 % et 40 %.

Bref, à l'aube de 2010, Genworth MI Canada présente un bilan solide faisant état de niveaux de capital supérieurs à ceux des cibles réglementaires et d'une réserve pour primes non acquises de 2,0 milliards de dollars. La Société est bien positionnée pour continuer à être au premier rang des sociétés d'assurance prêt hypothécaire résidentiel en raison de sa taille imposante, de ses stratégies avisées en matière de croissance axées sur des ventes et un service orientés sur le client, de ses stratégies de placement prudentes et de sa situation financière solide. La Société continuera de canaliser ses efforts vers une croissance rentable et prudente et vers l'optimisation du rendement pour ses actionnaires.

Résultats d'exploitation

Le tableau qui suit présente certaines informations financières pour les trimestres et les exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008.

	Trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**2009**	**2008**	**2009**	**2008**
Données tirées des états des résultats				
Primes nettes souscrites	110 $	152 $	360 $	706 $
Revenus de souscription :				
Primes nettes acquises	155	138	610	518
Incidence de la variation de la courbe de comptabilisation des primes au premier trimestre	–	–	100	–
Revenus de souscription	155	138	710[2]	518
Pertes sur sinistres et charges :				
Pertes sur sinistres	60	58	256	160
Frais de vente, de souscription et d'administration	25	26	98	78
Total des pertes sur sinistres et charges	85	84	354	238
Bénéfice net en lien à la souscription.	70	53	357	280
Revenus de placement	46	44	189	200
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice	117	97	544	477
Bénéfice net	87	74	379[2]	337
Bénéfice d'exploitation net[1]	85 $	75 $	371 $[2]	324 $
Principaux ratios et autres éléments				
Polices d'assurance en vigueur	223 842	211 724	223 842	211 724
Nouvelles polices d'assurance souscrites	5 307	7 839	18 007	31 919
Rapport sinistres/primes	39 %	42 %	36 %	31 %
Pourcentage des frais généraux	16 %	19 %	14 %	15 %
Ratio combiné	55 %	61 %	50 %	46 %
Rendement des capitaux propres[1]	14 %	15 %	16 %	17 %
Ratio TCM	149 %	127 %	149 %	127 %
Taux de défaillance	0,28 %	0,25 %	0,28 %	0,25 %
Ratio de gravité	27 %	30 %	27 %	26 %
Bénéfice par action ordinaire (de base)	0,75 $	0,66 $	3,31 $	3,02 $
Bénéfice par action ordinaire (dilué)	0,74 $	0,66 $	3,30 $	3,02 $
Bénéfice d'exploitation par action ordinaire (de base)[1]	0,73 $	0,67 $	3,24 $	2,91 $
Bénéfice d'exploitation par action ordinaire (dilué)[1]	0,72 $	0,67 $	3,23 $[2]	2,91 $
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	117 100 000	111 999 999	114 487 123	111 408 332
Dilué	117 992 765	111 999 999	114 917 515	111 408 332

Notes : Les montants ayant été arrondis, leur total peut ne pas être parfaitement exact.

1) Cette mesure financière est non conforme aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la fin du présent document pour plus de détails.

2) Compte non tenu de l'incidence des variations de la courbe de comptabilisation des primes au premier trimestre de 2009, les primes nettes acquises, le bénéfice net, le bénéfice d'exploitation net, le rapport sinistres/primes, le pourcentage des frais généraux, le ratio combiné, le rendement des capitaux propres et le bénéfice d'exploitation par action pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 auraient été respectivement de 610 $, de 315 $, de 307 $, de 42 %, de 15 %, de 57 %, de 13 % et de 2,67 $.

Faits saillants du quatrième trimestre

- Le bénéfice net de 87 millions de dollars et le bénéfice d'exploitation net de 85 millions de dollars sont respectivement en hausse de 8 millions de dollars et de 10 millions de dollars par rapport à ceux du troisième trimestre de 2009. Dans l'ordre, ces hausses découlent principalement de la diminution de 4 millions de dollars du montant des pertes sur sinistres et de 7 millions de dollars de la charge d'impôts des suites de la réévaluation du passif d'impôts futurs du fait de la réduction des taux d'imposition pratiquement en vigueur de certaines provinces. En regard de ceux du quatrième trimestre de 2008, le bénéfice net et le bénéfice d'exploitation net ont progressé respectivement de 13 millions de dollars et de 10 millions de dollars, surtout en raison de l'augmentation de 18 millions de dollars des primes acquises découlant du vieillissement d'importants comptes d'affaires.
- S'établissant à 110 millions de dollars, les primes nettes souscrites sont en hausse de 6 millions de dollars par rapport à celles du troisième trimestre de 2009 en raison de l'accroissement du volume résultant des rehaussements de services. En comparaison avec celles du quatrième trimestre de 2008, les primes nettes souscrites ont fléchi de 42 millions de dollars, surtout du fait d'une part de marché que la Société a estimée être plus petite en 2009.
- Le ratio du test de capital minimal (le « TCM ») s'est établi à 149 %, soit une augmentation de 2 points comparativement à celui du troisième trimestre de 2009 et de 22 points par rapport à celui du quatrième trimestre de 2008, en raison de l'amélioration de l'ensemble du bilan de la Société.

Le tableau qui suit présente les résultats d'exploitation trimestriels pour les activités de la Société :

	Trimestres terminés les 31 décembre		**Augmentation (diminution) et pourcentage de variation**	
(en millions, sauf indication contraire)	**2009**	**2008**	**T4 2009 par rapport au T4 2008**	
Primes nettes souscrites	110 $	152 $	(42)$	(28)%
Revenus de souscription :				
Primes nettes acquises	155 $	138 $	18 $	13 %
Honoraires et autres revenus	–	–	–	–
Revenus de souscription	155	138	18	13 %
Pertes sur sinistres et charges :				
Pertes sur sinistres.	60	58	2	3 %
Frais de vente, de souscription et d'administration	25	26	(2)	(6)%
Total des pertes sur sinistres et des charges	85	84	–	–
Bénéfice net en lien à la souscription	70	53	17	32 %
Revenus de placement :				
Intérêts, déduction faite des frais de placement.	42	47	(5)	(11)%
Gain (perte) sur les placements[1]	3	(1)	4	NS
Bénéfice du fonds de garantie	1	(2)	3	NS
Total des revenus de placement	46	44	2	4 %
Intérêts débiteurs intersociétés	–	(1)	1	NS
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice	117	97	20	20 %
Charge d'impôts sur le bénéfice	29	23	6	28 %
Bénéfice net	87	74	13	18 %
Ajustement du bénéfice net :				
Perte (gain) sur les placements, déduction faite des impôts	(2)	1	(3)	NS
Bénéfice d'exploitation net	85 $[2]	75 $	10 $	14 %
Taux d'imposition effectif	25 %	23 %	–	2 pts
Rendement des capitaux propres	14 %	15 %	–	(1) pts

Note : Les montants ayant été arrondis, leur total peut ne pas être parfaitement exact.
La Société définit comme non significative (« NS ») toute augmentation ou diminution supérieure à 200 %.

1) Tient compte des gains (pertes) réalisés sur la vente de titres disponibles à la vente et des gains (pertes) non réalisés sur les placements détenus aux fins de transaction.
2) Tient compte d'un redressement d'impôts de 8 millions de dollars au terme d'une réévaluation fiscale favorable.

Comparaison entre le quatrième trimestre de 2009 et le quatrième trimestre de 2008

Les nouvelles polices d'assurance de prêts hypothécaires à ratio prêt/valeur élevé souscrites se sont établies à 5,0 milliards de dollars au quatrième trimestre de 2009, en baisse de 0,8 milliard de dollars, ou de 14 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique surtout par le recul de la part de marché estimative de la Société en 2009.

Pour le quatrième trimestre de 2009, les primes nettes souscrites se sont chiffrées à 110 millions de dollars, en baisse de 42 millions de dollars, ou de 28 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les primes nettes souscrites sur les prêts hypothécaires à ratio prêt/valeur élevé ont contribué à ce recul à hauteur de 36 millions de dollars. De ce montant, une tranche d'environ 23 millions de dollars est attribuable au recul de la part de marché estimative, alors que la tranche restante est attribuable à la réduction des taux de prime moyens conjuguée à une proportion accrue d'activités de refinancement et par l'élimination, au quatrième trimestre de 2008, des produits amortis sur 40 ans dont le ratio prêt/valeur est de 100 %, pour le reste de ce montant. Finalement, le volume moins élevé de primes nettes souscrites sur les prêts hypothécaires à ratio prêt/valeur bas a contribué au recul total des primes nettes souscrites à hauteur de 6 millions de dollars.

Au quatrième trimestre de 2009, les primes nettes acquises ont augmenté de 18 millions de dollars, ou de 13 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent pour s'établir à 155 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable au vieillissement des importants comptes d'affaires de 2007 et de 2008 de la Société et à l'incidence de l'actualisation de la courbe de comptabilisation des primes aux fins du modèle de survenance des pertes le plus récent au quatrième trimestre de 2009.

Les pertes sur sinistres ont augmenté de 2 millions de dollars, ou de 3 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 60 millions de dollars au quatrième trimestre de 2009. Par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, le nombre des nouveaux cas de défaillance déclarés a augmenté de 10 % environ, alors que la moyenne des réserves par prêt en situation de défaillance a augmenté de 20 % pour atteindre 69 900 $. Ces augmentations sont surtout attribuables aux volumes d'affaires de 2007 et de 2008 de la Société, qui comportaient des encours de prêts et des taux de gravité plus élevés et entamaient des périodes de pertes record dans un contexte économique difficile. L'augmentation des pertes a été contrebalancée en partie par un accroissement marqué des activités d'atténuation des pertes. Au quatrième trimestre de 2009, la Société a approuvé 1 387 sauvetages dans le cadre de son programme d'atténuation des pertes, comparativement à 279 au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Même si tous les dossiers pour lesquels un sauvetage est en cours n'auraient pas nécessairement abouti à des réclamations, les mesures prises pour atténuer les pertes ont eu une incidence favorable sur les pertes sur sinistres.

Au quatrième trimestre de 2009, les frais de vente, de souscription et d'administration se sont contractés de 2 millions de dollars, ou de 6 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 25 millions de dollars. Cette contraction s'explique essentiellement par le retranchement de 5 millions de dollars au titre des coûts indirects au quatrième trimestre de 2009, puisque la majeure partie des coûts indirects comparables inscrits au cumul de 2008 l'avaient été au quatrième trimestre. Cette situation n'a pas eu d'incidence sur les résultats de la Société pour l'exercice complet. Cette baisse a été en partie annulée par la comptabilisation de 2 millions de dollars supplémentaires au titre de l'amortissement des frais d'acquisition reportés directement lié à la hausse des primes acquises et de 1 million de dollars au titre des frais liés à la rémunération à base d'actions attribuée en grande partie dans le cadre du PAPE de la Société.

Le total des revenus de placement a progressé de 2 millions de dollars, ou de 4 %, comparativement à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 46 millions de dollars au quatrième trimestre de 2009. Compte non tenu des gains et des pertes, les intérêts créditeurs liés au portefeuille général ont reculé de 5 millions de dollars, la hausse de 6 % des actifs investis ayant été neutralisée par le repli du taux de rendement comptable, qui s'est établi à 4,0 % au quatrième trimestre de 2009 comparativement à 4,6 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le repli du taux de rendement comptable découle du raccourcissement de la durée des titres en portefeuille à 3,1 ans, contre 3,4 ans pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du quatrième trimestre de 2009, le bénéfice du fonds de garantie a augmenté de 3 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, les frais de rachat ayant baissé par suite de la diminution des primes souscrites. Les gains sur les placements de la Société se sont appréciés de 4 millions de dollars, principalement du fait d'une baisse de 15 millions de dollars des pertes non réalisées sur des placements détenus à des fins de transaction, atténuée par une diminution nette de 11 millions de dollars des gains réalisés sur des titres détenus disponibles à la vente.

Le tableau présenté ci-après fait état de la charge trimestrielle d'impôts sur le bénéfice de la Société.

	Trimestre terminé le 31 décembre 2009		Trimestre terminé le 31 décembre 2008	
(en millions, sauf indication contraire)	**$**	**Taux**	**$**	**Taux**
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice	117 $		97 $	
Charge d'impôts	37 $	32 %	31 $	32 %
Incidence de la réduction des taux d'imposition sur les impôts futurs	(8)	(7)%	(8)	(9)%
Autres	–	–	–	(–)%
Charge d'impôts	29 $	25 %	23 $	23 %

Note : Les montants ayant été arrondis, leur total peut ne pas être parfaitement exact.

Le taux d'imposition effectif était de 25 % au quatrième trimestre de 2009, contre 23 % à la même période un an auparavant. Ces taux sont inférieurs au taux d'imposition fédéral-provincial de base combiné de 32 % en raison d'une réduction des taux d'imposition pratiquement en vigueur servant au calcul des impôts futurs de la Société. Les impôts futurs ont principalement trait aux écarts temporaires découlant de la réserve au titre du fonds de garantie et des réserves aux titres des polices de la Société.

Le bénéfice net s'est établi à 87 millions de dollars au quatrième trimestre de 2009, en hausse de 13 millions de dollars, ou de 18 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette progression s'explique surtout par l'augmentation des primes acquises et par la diminution des pertes non réalisées sur les placements détenus à des fins de transaction, en partie annulée par des pertes sur sinistres à la hausse et des revenus de placement à la baisse. Le bénéfice d'exploitation net s'est accru de 10 millions de dollars, ou de 14 %, au quatrième trimestre de 2009, pour atteindre 85 millions de dollars. Cette progression du bénéfice d'exploitation net découle de l'augmentation des primes nettes acquises, atténuée par des pertes sur sinistres à la hausse et des revenus de placement à la baisse.

Faits saillants de l'exercice terminé le 31 décembre 2009

- Les réserves pour primes non acquises ont totalisé 2,0 milliards de dollars et seront comptabilisées au fil du temps d'après la courbe de comptabilisation des primes prévue.
- Le bénéfice net de 379 millions de dollars et le bénéfice d'exploitation net de 371 millions de dollars ont progressé respectivement de 42 millions de dollars et de 47 millions de dollars par rapport au cumul de l'exercice 2008. Cette progression est en très grande partie attribuable à l'augmentation des primes acquises, dont une tranche de 100 millions de dollars découle du changement de la courbe de comptabilisation des primes au premier trimestre de 2009 et une autre de 92 millions de dollars, de la comptabilisation des volumes élevés, atténuée par l'augmentation de 96 millions de dollars des pertes sur sinistres, de même que par des charges à la hausse et des revenus de placements à la baisse.
- Les primes nettes souscrites de 360 millions de dollars ont chuté de 346 millions de dollars par rapport au cumul de 2008, surtout du fait de la réduction, dans l'ensemble, de la taille du marché et du recul de la part de marché estimative de la Société.

Le tableau qui suit présente les résultats d'exploitation pour les activités de la Société sur un exercice complet :

(en millions, sauf indication contraire)	Exercices terminés les 31 décembre		Augmentation (diminution) et pourcentage de variation	
	2009	2008	2009	2008
Primes nettes souscrites	360 $	706 $	(346)$	(49)%
Revenus de souscription :				
Primes nettes acquises	610	518	92	18 %
Incidence de la variation de la courbe de comptabilisation des primes au premier trimestre	100	–	100	NS
Honoraires et autres revenus	–	–	–	NS
Revenus de souscription	710[2]	518	192	37 %
Pertes sur sinistres et charges :				
Pertes sur sinistres	256	160	96	60 %
Frais de vente, de souscription et d'administration	98	78	20	25 %
Total des pertes sur sinistres et des charges	354	238	116	48 %
Bénéfice net en lien à la souscription	357	280	77	27 %
Revenus de placement :				
Intérêts, déduction faite des frais de placement	172	182	(10)	(5)%
Gain (perte) sur les placements[1]	12	19	(7)	(36)%
Bénéfice du fonds de garantie	5	(1)	6	NS
Total des revenus de placement	189	200	(11)	(5)%
Intérêts débiteurs intersociétés	(1)	(3)	2	66 %
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice	544	477	67	14 %
Charge d'impôts sur le bénéfice	166	140	25	18 %
Bénéfice net	379[2]	337	42	12 %
Ajustement du bénéfice net :				
Pertes (gains) sur les placements, déduction faite des impôts	(8)	(13)	5	38 %
Bénéfice d'exploitation net	371 $[2]	324 $	47 $	14 %
Taux d'imposition effectif	30 %	29 %	–	1 pt
Rendement des capitaux propres	16 %	17 %	–	(1) pt

Note : Les montants ayant été arrondis, leur total peut ne pas être parfaitement exact.
La Société définit comme non significative (« NS ») toute augmentation ou diminution supérieure à 200 %.

1) Comprend des gains (pertes) réalisés sur la vente de titres disponibles à la vente et des gains (pertes) non réalisés sur les placements détenus à des fins de transaction.
2) Compte non tenu de l'incidence des variations de la courbe de comptabilisation des primes au premier trimestre de 2009, les primes nettes acquises, le bénéfice net, le bénéfice d'exploitation net et le rendement des capitaux propres pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 auraient été respectivement de 610 $, de 315 $, de 307 $ et de 13 %.

Comparaison entre l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Les nouvelles polices d'assurance de prêts hypothécaires à ratio prêt/valeur élevé souscrites se sont établies à 17,0 milliards de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, en baisse de 9,6 milliards de dollars, ou de 36 %, par rapport à celles de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par la réduction de la taille du marché des prêts hypothécaires, plus particulièrement pendant la première moitié de l'exercice, ainsi que par le recul de la part de marché estimative de la Société.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les primes nettes souscrites se sont chiffrées à 360 millions de dollars, en baisse de 346 millions de dollars, ou de 49 %, par rapport à celles de l'exercice précédent. Une tranche d'environ 260 millions de dollars de cette diminution est imputable à la réduction de la taille du marché des prêts hypothécaires à ratio prêt/valeur élevé et au recul de la part de marché, alors que la tranche restante est attribuable à la réduction du taux de prime moyen, en raison d'une proportion accrue d'activités de refinancement et de l'élimination, au quatrième trimestre de 2008, des produits permettant un amortissement sur 40 ans ou un ratio prêt/valeur de 100 %.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les primes nettes acquises ont atteint 710 millions de dollars, en hausse de 192 millions de dollars, ou de 37 %, par rapport à l'exercice précédent. La Société mène régulièrement des études actuarielles de ses résultats techniques réels de plusieurs années qui, vers la fin de 2007 et dans l'ensemble de l'exercice 2008, indiquaient un changement du modèle de survenance des pertes sur sinistres. Cela sous-entendait une accélération de la courbe de comptabilisation des primes nettes acquises comparativement à la courbe de comptabilisation des primes prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »), établie par des études actuarielles en 2000 et utilisée par la Société jusqu'en 2008. La Société a tenu des rencontres périodiques avec le BSIF et a obtenu le consentement du BSIF concernant l'adoption de la courbe de comptabilisation des primes révisée qui reflète plus fidèlement la survenance actuelle des pertes sur sinistres. Par conséquent, avec prise d'effet au premier trimestre de 2009, la Société a mis à jour sa courbe de comptabilisation des primes pour tenir compte de ses résultats techniques actuels, ce qui a donné lieu à une augmentation des primes nettes acquises d'un montant cumulatif de 100 millions de dollars au 31 mars 2009. Le reste de l'augmentation des primes nettes acquises, d'un montant de 92 millions de dollars, se rapporte essentiellement au vieillissement des volumes d'affaires de 2007 et de 2008 de la Société ainsi qu'à la mise à jour actuarielle, trimestrielle et régulière, de la courbe de comptabilisation des primes.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les pertes sur sinistres ont augmenté de 96 millions de dollars, ou de 60 %, comparativement à celles de l'exercice précédent, pour s'établir à 256 millions de dollars. Comparativement à l'exercice précédent, les nouveaux cas de défaillance déclarés en 2009 ont progressé de 28 % environ, alors que la moyenne des réserves par prêt en situation de défaillance a augmenté de 20 % pour atteindre 69 900 $. Ces augmentations sont surtout attribuables aux volumes d'affaires de 2007 et de 2008 de la Société, qui comportaient des encours de prêts et des taux de gravité plus élevés et entamaient des périodes de pertes record dans un contexte économique et un marché de l'habitation difficiles. En 2009, la Société a approuvé 4 616 sauvetages dans le cadre de son programme d'atténuation des pertes, comparativement à 734 pour l'exercice précédent. Même si tous les dossiers pour lesquels un sauvetage est en cours n'auraient pas nécessairement abouti à des réclamations, les mesures prises pour atténuer les pertes, y compris les sauvetages, ont eu une incidence favorable sur les pertes sur sinistres.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les frais de vente, de souscription et d'administration ont augmenté de 20 millions de dollars, ou de 25 %, comparativement à l'exercice précédent, pour s'établir à 98 millions de dollars. De l'augmentation de 20 millions de dollars, 15 millions de dollars sont imputables à la croissance de l'amortissement des frais d'acquisition reportés découlant de la modification de la courbe de comptabilisation des primes et de la hausse des primes acquises sur le vieillissement normal des polices d'assurance en vigueur de la Société. De la tranche résiduelle de 5 millions de dollars, 4 millions de dollars sont imputables aux frais liés au statut de société ouverte et 1 million de dollars, aux charges d'exploitation.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le total des revenus de placement, y compris le bénéfice du fonds de garantie, a diminué de 11 millions de dollars, ou de 5 %, comparativement à celui de l'exercice précédent, pour s'établir à 189 millions de dollars. Compte non tenu des gains et pertes, les intérêts créditeurs liés au portefeuille général ont reculé de 10 millions de dollars, la hausse de 6 % des actifs investis ayant été entièrement contrebalancée par le repli du taux de rendement comptable du portefeuille, établi à 4,1 % en 2009, contre 4,5 % pour l'exercice précédent. Le repli du taux de rendement comptable découle du raccourcissement de la durée des titres en portefeuille à 3,1 ans au 31 décembre 2009. Le bénéfice du fonds de garantie a augmenté de 6 millions de dollars en 2009, principalement parce que les frais de rachat ont baissé à la suite de la diminution des primes souscrites, comparativement à celles de l'exercice précédent. La Société a comptabilisé une diminution de 7 millions de dollars des gains sur les placements, principalement du fait d'une baisse nette de 37 millions de dollars des gains réalisés sur la cession de titres disponibles à la vente, contrebalancée par une augmentation de 30 millions de dollars des pertes non réalisées sur des placements détenus à des fins de transaction.

Le tableau présenté ci-après fait état des données fiscales de la Société pour l'ensemble de l'exercice.

	Exercice terminé le 31 décembre 2009		Exercice terminé le 31 décembre 2008	
(en millions, sauf indication contraire)	**$**	**Taux**	**$**	**Taux**
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice	544 $		477 $	
Charge d'impôts	174 $	32 %	153 $	32 %
Incidence de la réduction des taux d'imposition sur les impôts futurs	(10)	(2)%	(12)	(3)%
Autres	1	–	–	–
Charge d'impôts	166 $	30 %	140 $	29 %

Note : Les montants ayant été arrondis, leur total peut ne pas être parfaitement exact.

Le taux d'imposition effectif était de 30 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, contre 29 % pour l'exercice précédent. Ces taux sont inférieurs au taux d'imposition fédéral-provincial de base combiné de 32 % en raison d'une réduction des taux d'imposition pratiquement en vigueur servant au calcul des impôts futurs de la Société. Les impôts futurs ont principalement trait aux écarts temporaires découlant de la réserve au titre du fonds de garantie et des réserves aux titres des polices de la Société.

Le bénéfice net s'est établi à 379 millions de dollars, comparativement à 337 millions de dollars pour l'exercice précédent, en hausse de 42 millions de dollars, ou de 12 %. Le bénéfice d'exploitation net s'est établi à 371 millions de dollars, par rapport à 324 millions de dollars pour l'exercice précédent, en progression de 47 millions de dollars ou de 14 %. L'augmentation tant du bénéfice net que du bénéfice d'exploitation net est principalement attribuable à une modification de la courbe de comptabilisation des primes, qui a donné lieu à une hausse de 63 millions de dollars, compte tenu de l'accroissement connexe de l'amortissement des frais d'acquisition de polices d'assurance reportés et des impôts et taxes applicables au premier trimestre de 2009. Compte non tenu de l'incidence de la modification de la courbe de comptabilisation des primes, le bénéfice net a diminué de 19 millions de dollars, en raison de la hausse de 67 millions de dollars des pertes sur sinistres, de la baisse de 7 millions de dollars des revenus de placement et de la constatation de coûts additionnels de 7 millions de dollars, partiellement contrebalancées par la croissance de 64 millions de dollars des primes acquises, comparativement à 2008, compte tenu des impôts applicables.

Rapport sinistres/primes et pourcentage des frais généraux

	Trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre		Augmentation (diminution)	
	2009	**2008**	**2009[1]**	**2008**	**T4 2009 par rapport au T4 2008**	**Cumul 2009 par rapport au cumul 2008**
Rapport sinistres/primes	39 %	42 %	36 %	31 %	(3) pts	5 pts
Pourcentage des frais généraux	16 %	19 %	14 %	15 %	(3) pts	(1) pts
Ratio combiné	55 %	61 %	50 %	46 %	(7) pts	4 pts

Notes : Les montants ayant été arrondis, leur total peut ne pas être parfaitement exact.

1) Compte non tenu de l'incidence des variations du modèle de comptabilisation des primes acquises au premier trimestre, le rapport sinistres/primes, le pourcentage des frais généraux et le ratio combiné au 31 décembre 2009 auraient été respectivement de 42 %, de 15 % et de 57 %.

Comparaison entre le quatrième trimestre de 2009 et le quatrième trimestre de 2008

Le rapport sinistres/primes a diminué de 3 points pour s'établir à 39 % pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2009. Cette diminution est attribuable à l'augmentation des primes acquises, à l'amélioration du marché de l'habitation pendant la deuxième moitié de 2009 ainsi qu'à la baisse du taux de chômage, contrebalancées par l'incidence du vieillissement des volumes d'affaires plus importants, plus précisément en 2007 et en 2008, qui ont entamé ou entament des périodes de pertes record.

Le pourcentage des frais généraux a diminué de 3 points pour s'établir à 16 % pendant le trimestre terminé le 31 décembre 2009, ce qui reflète une augmentation des primes nettes acquises et une diminution des charges à la suite de la baisse des coûts indirects, partiellement contrebalancée par une légère hausse des frais liés au statut de société ouverte.

Comparaison entre l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et l'exercice terminé le 31 décembre 2008

Le rapport sinistres/primes a augmenté de 5 points pour s'établir à 36 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Cette remontée est attribuable aux volumes d'affaires plus importants, plus précisément en 2007 et en 2008, qui ont entamé ou entament des périodes de pertes record dans une économie et un marché de l'habitation difficiles. La Société a mis à jour sa courbe de comptabilisation des primes pour tenir compte de ses résultats techniques actuels, ce qui a donné lieu à une augmentation des primes nettes acquises de 100 millions de dollars au premier trimestre de 2009. Compte non tenu de l'augmentation de 100 millions de dollars des primes nettes acquises provenant de la modification de la courbe de comptabilisation des primes au premier trimestre de 2009, le rapport sinistres/primes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 s'est établi à 42 %, comparativement à 31 % pour l'exercice précédent.

Le pourcentage des frais généraux a diminué de 1 point pour s'établir à 14 % pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Compte non tenu de l'augmentation de 100 millions de dollars des primes nettes acquises au premier trimestre de 2009, le pourcentage des frais généraux pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 a été de 15 %, soit égal à celui de l'exercice précédent.

Faits saillants tirés du bilan et principales données financières

(en millions, sauf indication contraire)	Au 31 déc. 2009	Au 31 déc. 2008	Augmentation (diminution) et pourcentage de variation 2009 par rapport à 2008	
Placements :				
Portefeuille général	4 410 $	4 153 $	257 $	6 %
Fonds de garantie du gouvernement	576	545	31	5 %
Total de l'actif	5 210	4 915	295	6 %
Réserves pour primes non acquises	1 971	2 322	(351)	(15)%
Réserves pour pertes sur sinistres	236	172	64	37 %
Total du passif	2 567	2 826	(259)	(9)%
Capitaux propres	2 643	2 089	554	27 %
Cumul des autres éléments du résultat étendu	97	(15)	112	NS
Capitaux propres, déduction faite du cumul des autres éléments du résultat étendu	2 546 $	2 104 $	442 $	21 %
Principaux ratios				
Ratio TCM	149 %	127 %	–	22 pts
Valeurs comptables par action				
Valeur comptable par action incluant le cumul des autres éléments du résultat étendu (de base)	22,57 $			
Valeur comptable par action excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu (de base)	21,74 $			
Valeur comptable par action incluant le cumul des autres éléments du résultat étendu (dilué)	22,40 $			
Valeur comptable par action excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu (dilué)	21,58 $			

Notes : Les montants ayant été arrondis, leur total peut ne pas être parfaitement exact.
La Société définit comme non significative (« NS ») toute augmentation ou diminution supérieure à 200 %.

Instruments financiers et autres instruments

Portefeuille d'actifs investis

Au 31 décembre 2009, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs investis de la Société totalisaient 4,4 milliards de dollars dans le portefeuille général et 576 millions de dollars dans le compte du fonds de garantie du gouvernement établi aux termes de l'accord de garantie que la Société a conclu avec le gouvernement canadien (l'« accord de garantie »). Les gains non réalisés dans le portefeuille général s'établissaient à 120 millions de dollars et ceux du compte du fonds de garantie du gouvernement, à 25 millions de dollars.

Le tableau qui suit présente la diversification des actifs par catégorie d'actifs et par cote de crédit pour chacun des deux portefeuilles :

Catégorie d'actifs	**Au 31 déc. 2009**			**Au 31 déc. 2008**	
(en millions, sauf indication contraire)	**Juste valeur**	**%**	**Gains/ pertes non réalisés**	**Juste valeur**	**%**
Portefeuille général					
Titres adossés à des créances	254 $	6 %	2 $	254 $	6 %
Titres à revenu fixe de sociétés[2]					
Services financiers	1 420	32 %	50	1 357	33 %
Énergie	230	5 %	10	204	5 %
Infrastructures	206	5 %	7	157	4 %
Tous les autres secteurs	175	4 %	9	270	7 %
Total des titres à revenu fixe de sociétés	2 033	46 %	76	1 988	48 %
Titres à revenu fixe du gouvernement fédéral	1073	24 %	20	650	16 %
Titres à revenu fixe de gouvernements provinciaux	638	14 %	23	645	15 %
Actions privilégiées	0	0 %	0	0	0 %
Autres actifs investis détenus à des fins de transaction[1]	34	1 %	–	26	1 %
Total des actifs investis	4 032	91 %	120	3 562	86 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	378	9 %	–	592	14 %
Total des actifs investis et de la trésorerie – portefeuille général	4 410 $	100 %	120 $	4 154 $	100 %
Fonds de garantie du gouvernement					
Titres à revenu fixe du gouvernement fédéral	698 $	100 %	25[3] $	551 $	85 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	0 %	–	99	15 %
Total des actifs investis et de la trésorerie – fonds de garantie	699 $	100 %	25 $	650 $	100 %
Moins :					
Revenu accumulé et apports	15			19	
Frais de rachat accumulés et à payer à des tiers	(137)			(124)	
Actifs nets du fonds de garantie	576 $			545 $	
Total des actifs investis et de la trésorerie	4 986 $		145 $	4 699 $	

Cotes de crédit – portefeuille général	**Au 31 déc. 2009**			**Au 31 déc. 2008**	
(en millions, sauf indication contraire)	**Juste valeur**	**%**	**Gains/ pertes non réalisés**	**Juste valeur**	**%**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	378 $	9 %	– $	591 $	14 %
AAA	1 614	37 %	29	1 324	32 %
AA	1 344	30 %	59	1 131	27 %
A	1 018	23 %	32	852	21 %
BBB	56	1 %	–	248	6 %
En deçà de BBB	0	–	–	7	– %
Total des actifs investis et de la trésorerie	4 410 $	100 %	120 $	4 153 $	100 %

Notes :

1) Les placements détenus à des fins de transaction dans le portefeuille général sont comptabilisés à leur juste valeur, et les gains et pertes réalisés et les variations de la juste valeur sont inclus dans les revenus de placement. Les pertes non réalisées au 31 décembre 2009 s'établissaient à 16 millions de dollars.
2) L'augmentation de 26 % à la fin du quatrième trimestre découle du reclassement de deux titres, de produits industriels à services financiers, de manière à concorder avec les données de référence.
3) Le gain non réalisé de 25 millions de dollars exclut la valeur de marché de 5 millions de dollars liée principalement aux frais de rachat.

Portefeuille général

La Société gère son portefeuille général de façon à atteindre ses objectifs en matière de liquidités, de qualité du crédit, de diversification et de rendement en investissant essentiellement dans des titres à revenu fixe, notamment des obligations du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et de sociétés, des titres adossés à des créances, des prêts hypothécaires sur des biens immobiliers commerciaux et des actions privilégiées. La Société détient aussi d'autres actifs investis qui, à divers moments, comprenaient des placements à court terme et des titres détenus à des fins de transaction. Dans tous les cas, les placements doivent respecter les restrictions imposées par les lois en vigueur et les organismes de réglementation des assurances, ainsi que les lignes directrices de la Société approuvées par le conseil.

Afin de diversifier les styles de gestion et d'élargir ses sources de financement, la Société a confié la gestion de ces actifs à deux gestionnaires de placements canadiens externes distincts. La Société, en collaboration avec ces gestionnaires, cherche à optimiser le rendement de ses portefeuilles dans le cadre d'objectifs de placement énoncés dans sa politique de placement. La politique tient compte de l'état actuel et prévu des marchés financiers, des profils de rendement historiques de diverses catégories d'actifs et de la variabilité de ces rendements au fil du temps, de la disponibilité des actifs, des besoins de diversification et des avantages de celle-ci, du capital réglementaire requis pour soutenir ces divers types d'actifs, des cotes attribuées aux titres et d'autres variables importantes qui pourraient avoir une incidence sur le rendement global du portefeuille de placement de la Société. La conformité à la politique est surveillée par la Société et examinée au moins une fois par trimestre avec le comité des placements à l'échelon de la haute direction et le comité de gestion du risque, du capital et des placements du conseil.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont essentiellement constitués de liquidités déposées dans des comptes bancaires, de bons du Trésor, d'acceptations bancaires, de papier commercial et de dépôts à terme dont l'échéance est à moins de 90 jours de la date du bilan. La Société détermine les liquidités qu'elle doit détenir en fonction de ses besoins en liquidités à court terme, de l'état du marché et des occasions de placements futurs qui lui semblent avantageuses. La Société a réduit ses liquidités, les faisant passer de 592 millions de dollars ou 14 % à la fin de 2008 à 378 millions de dollars ou 9 % au 31 décembre 2009 et de 11 % au 30 septembre 2009.

Au cours du quatrième trimestre de 2009, la Société a investi 111 millions de dollars dans des titres à revenu fixe, notamment des titres adossés à des créances hypothécaires garantis par le gouvernement ainsi qu'une somme supplémentaire de 136 millions de dollars dans des titres à court terme dont l'échéance varie de 92 à 365 jours. Ces placements ont été contrebalancés partiellement par des échéances de son portefeuille de 135 millions de dollars. La Société compte réduire sa trésorerie à court terme.

Titres à revenu fixe du gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux

Conformément à sa politique de placement, la Société doit investir au minimum 10 % de son portefeuille de placements dans des titres à revenu fixe du gouvernement fédéral. Au 31 décembre 2009, 24 % du portefeuille y était investi, comparativement à 16 % à la fin de 2008. Les titres de gouvernements provinciaux représentaient 14 % du portefeuille et sont demeurés relativement inchangés depuis la fin de 2008.

Titres à revenu fixe de sociétés

Les affectations à des titres à revenu fixe de sociétés sont déterminées selon leur valeur relative par rapport aux titres à revenu fixe du gouvernement fédéral et ajustées pour tenir compte des frais financiers liés à l'augmentation de biens immobilisés aux termes de la réglementation du BSIF. Au 31 décembre 2009, environ 46 % du portefeuille de placements consistait en des titres à revenu fixe de sociétés, en baisse par rapport à 48 % à la fin de 2008. Face à la conjoncture économique au début de l'exercice et aux fluctuations des marchés financiers, la Société a choisi de réduire sensiblement son exposition à des titres ayant une cote inférieure à « A », les faisant passer de 255 millions de dollars, ou 6 % des actifs investis, à la fin de 2008, à 56 millions de dollars, ou 1 % des actifs investis, au 31 décembre 2009. La politique de placement fixe des limites quant au pourcentage du portefeuille qui peut être investi auprès d'un seul émetteur ou groupe d'émetteurs apparentés.

La pondération des titres du secteur financier est de 32 % du portefeuille général, soit environ les deux tiers des titres à revenu fixe de sociétés du portefeuille, étant donné que les établissements financiers sont les émetteurs prédominants de titres à revenu fixe sur le marché canadien.

Titres adossés à des créances

La Société a investi environ 6 % de son portefeuille général dans des opérations de titrisation liées au financement de la consommation et des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales afin de rehausser le rendement. Au 31 décembre 2009, ces titres étaient tous cotés « AAA ».

Autres actifs investis

La Société a investi directement dans un fonds de placement européen pour diversifier ses portefeuilles, sans s'exposer aux variations de change liées à son placement. Au 31 décembre 2009, ce placement avait une juste valeur de 34 millions de dollars, soit 1 % des actifs investis, en hausse par rapport à 32 millions de dollars à la fin du troisième trimestre, et était classé comme détenu à des fins de transaction dans les états financiers de la Société.

Actifs du fonds de garantie du gouvernement

Conformément aux modalités de l'accord de garantie, tous les fonds déposés dans le fonds de garantie du gouvernement sont détenus séparément de tous les autres actifs de la Société dans un compte de revenus en fiducie. Dans les états financiers de la Société, les actifs du fonds de garantie du gouvernement reflètent la quote-part de la Société dans les actifs détenus dans le fonds de garantie du gouvernement, y compris les revenus accumulés, déduction faite des frais de rachat. Les actifs du fonds de garantie du gouvernement peuvent être investis dans de la trésorerie et des titres émis par le gouvernement du Canada ou des organismes garantis inconditionnellement par le gouvernement du Canada.

Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente les principaux postes de l'état des résultats et certains des principaux indicateurs de rendement pour les huit derniers trimestres.

(en millions, sauf indication contraire)	T4 2009	T3 2009	T2 2009	T1 2009	T4 2008	T3 2008	T2 2008	T1 2008
Primes nettes souscrites	110	104	82	64	152	222	200	131
Revenus de souscription :								
Primes nettes acquises	155	154	153	147	138	133	125	122
Incidence des variations de la courbe de comptabilisation des primes[2]				100	–	–	–	–
Revenus de souscription	155	154	153	247	138	133	125	122
Pertes sur sinistres	60	64	71	60	58	36	30	35
Revenus (pertes) de souscription nets	70	66	59	161	53	79	78	70
Revenus de placement, y compris les gains (pertes)[1]	46	49	51	43	44	46	71	39
Bénéfice net[3]	87	79	75	138	74	85	105	73
Ajustement du bénéfice net :								
Pertes (gains) sur les placements, déduction faite des impôts	(2)	(4)	(5)	3	1	–	(18)	4
Bénéfice d'exploitation net[3]	85	75	70	141	75	85	87	77
Principaux ratios :								
Rapport sinistres/primes	39 %	42 %	46 %	24 %[2]	42 %	27 %	24 %	29 %
Pourcentage des frais généraux	16 %	15 %	15 %	10 %[2]	19 %	14 %	15 %	14 %
Ratio combiné	55 %	57 %	62 %	35 %[2]	61 %	41 %	39 %	43 %

Notes :
Les montants ayant été arrondis, leur total peut ne pas être parfaitement exact.

1) Tient compte des gains (pertes) réalisés sur la vente de titres disponibles à la vente et des gains (pertes) non réalisés sur les placements détenus à des fins de transaction.
2) Compte non tenu de l'incidence des variations de la courbe de comptabilisation des primes, le rapport sinistres/primes, le pourcentage des frais généraux et le ratio combiné pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 auraient été respectivement de 41 %, de 13 % et de 54 %.
3) Compte non tenu de l'incidence des variations de la courbe de comptabilisation des primes, le bénéfice net et le bénéfice d'exploitation net pour le trimestre terminé le 31 mars 2009 auraient été respectivement de 74 millions de dollars et de 77 millions de dollars.
4) Les résultats comparatifs des périodes antérieures de la Société rendent compte de la consolidation de la Société et de ses filiales Genworth Canada Holdings I Limited et Genworth Canada Holdings II Limited, y compris la filiale de Genworth Canada Holdings I Limited, Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Financial Canada. Les rapports de gestion de la Société déposés sur SEDAR antérieurs au troisième trimestre ne rendaient compte que des résultats de Genworth Canada Holdings I Limited. La principale différence est l'élimination des intérêts versés par Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Financial Canada à Genworth Canada Holdings II Limited.

Situation de trésorerie

La gestion de la situation de trésorerie a pour but d'assurer que la Société dispose de liquidités suffisantes pour respecter la totalité de ses obligations et engagements financiers à leur échéance. La Société estime qu'elle a la souplesse nécessaire pour obtenir, à partir de ses liquidités actuelles et grâce aux activités poursuivies, les fonds nécessaires pour combler ses besoins en liquidités pour l'exercice en cours et satisfaire les exigences de capital réglementaires. La Société dispose de quatre sources principales de fonds, soit les primes souscrites tirées de l'exploitation, les revenus de placement, la trésorerie et les placements à court terme et les émissions de valeurs mobilières venant à échéance et les produits tirés de la vente de placements. Les fonds servent principalement à payer les charges d'exploitation, y compris les paiements des indemnités, ainsi que les dividendes versés aux actionnaires. La Société n'a aucune dette inscrite à son bilan.

Tout au long de 2008 et au début de 2009, la Société a accru le solde de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie afin de conserver les capitaux propres réglementaires et de renforcer sa situation de trésorerie face au ralentissement de l'économie. Au 31 décembre 2009, la Société affichait un solde de trésorerie important de 378 millions de dollars, ou de 9 % de la trésorerie et des actifs investis dans le portefeuille général, en raison de l'incertitude économique et dans le but d'augmenter le capital réglementaire et de combler les besoins en liquidités.

Dépenses en immobilisations

La Société engage des dépenses en immobilisations essentiellement dans la technologie afin d'améliorer l'efficience et l'efficacité opérationnelles des ventes, des souscriptions, de la gestion des risques et de l'atténuation des pertes sur sinistres. Au cours du trimestre et de l'exercice terminés le 31 décembre 2009, la Société a investi 2 millions de dollars et 10 millions de dollars, respectivement, pour les technologies relatives à la gestion des risques et aux souscriptions. En 2008, la Société a effectué des dépenses en immobilisations de 11 millions de dollars dans ces domaines. La Société continuera de concentrer ses dépenses en immobilisations dans les améliorations technologiques relatives aux souscriptions et à la gestion des risques. La Société prévoit qu'en 2010 les dépenses en immobilisations varieront de 2 à 5 millions de dollars.

Gestion du capital réglementaire

La filiale d'assurance de la Société, Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Financial Canada, est réglementée par le BSIF. Aux termes du test du capital minimal (le « TCM »), un assureur calcule un ratio du capital disponible par rapport au capital requis de la manière prescrite. Les assureurs hypothécaires sont tenus de maintenir un ratio du capital de base minimal (capital disponible au sens du TCM, mais excluant la dette subordonnée) sur le capital requis de 100 %. En raison de la méthode distincte appliquée aux passifs des polices des assureurs hypothécaires et au profil de risque de Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Financial Canada, le BSIF a établi un ratio TCM à 120 % comme cible minimale de surveillance pour la filiale d'assurance. Afin de maintenir une protection appropriée, supérieure à la cible minimale de surveillance, la filiale d'assurance a fixé en mai 2009, après consultation du BSIF, un TCM cible interne révisé, passé de 132 % à 135 %, et propose d'exercer son activité à un TCM de 135 % dans le cours normal des activités.

Le capital excédant le capital requis pour satisfaire les cibles de ratio TCM de Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Financial Canada pourrait être utilisé pour favoriser la croissance interne de l'entreprise, et s'il est distribué à Genworth MI Canada, Inc., pour racheter des actions ou permettre à Genworth MI Canada, Inc. de déclarer et de verser des dividendes.

Au 31 décembre 2009, le ratio TCM s'élevait à 149 %, en hausse de 2 points par rapport à ce qu'il était au 30 septembre 2009. Cette hausse découle du bénéfice du trimestre, du vieillissement du portefeuille de polices d'assurance en vigueur et de l'augmentation du gain non réalisé sur le portefeuille général, contrebalancés par la déclaration de 35 millions de dollars de dividendes au cours du trimestre par la filiale d'assurance.

Restrictions applicables aux dividendes et aux opérations sur le capital

La *Loi sur les sociétés d'assurances* (la « LSA ») interdit aux administrateurs de déclarer ou de verser un dividende sur les actions d'une société d'assurance s'il existe un motif raisonnable de croire que, ce faisant, la Société contrevient ou contreviendra aux exigences applicables de maintenir un capital, des liquidités et un actif suffisants. La LSA exige également qu'une société d'assurance avise le BSIF de la déclaration d'un dividende au moins 15 jours avant la date fixée pour son versement. La LSA interdit également l'achat aux fins d'annulation d'actions émises par une société d'assurance ou le rachat d'actions rachetables ou d'autres opérations similaires sur le capital s'il existe un motif raisonnable de croire que, ce faisant, la Société contrevient ou contreviendra aux exigences applicables de maintenir un capital, des liquidités et un actif suffisants. Le BSIF doit approuver au préalable l'annulation ou le rachat d'actions. Finalement, le BSIF dispose de pouvoirs étendus pour prendre les mesures qui pourraient restreindre la capacité d'une société d'assurance de payer des dividendes.

Notes de stabilité financière

La filiale d'assurance de la Société, Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Financial Canada, a reçu une note de stabilité financière de Standard and Poor's et de DBRS. Même si Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Financial Canada n'est pas tenue d'avoir une note pour exercer ses activités, les notes sont utiles pour maintenir la confiance du public envers un assureur et pour faciliter la commercialisation de ses produits. Standard & Poor's a attribué à Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Financial Canada la note de stabilité financière AA- (très élevé), avec perspective stable, et DBRS lui a accordé celle de AA (élevé), avec perspective stable.

Principales estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés selon les PCGR, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs présentés à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés pour les périodes considérées, couvertes par les états financiers. Les principaux éléments des états financiers soumis à l'incertitude relative à la mesure comprennent les baisses de valeur durables des placements, la comptabilisation des réserves pour primes non acquises par rapport aux primes acquises, les provisions pour pertes sur sinistres et les prestations de retraite et autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées dans l'établissement des états financiers consolidés et ces écarts pourraient être importants.

Placements

Les placements en obligations et en débentures, y compris les placements du fonds de garantie du gouvernement, sont classés soit comme disponibles à la vente, soit comme détenus à des fins de transaction, et leur juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché. Les placements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à leur juste valeur, les gains et pertes réalisés sur la vente et les variations de la juste valeur de ces placements étant inclus dans les revenus de placement nets figurant dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu.

Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur de ces placements étant inscrites dans les gains et les pertes non réalisés, qui sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Les gains et les pertes réalisés à la vente, ainsi que les pertes découlant des baisses de valeur durables des placements disponibles à la vente sont reclassés dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu et constatés dans les revenus de placement nets dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu.

Les achats et les ventes de placements sont comptabilisés à la date de la transaction. Les gains ou les pertes réalisés comptabilisés sur les ventes de placements sont évalués comme étant l'écart entre le montant reçu pour le placement et la valeur comptable du placement à la date de transaction.

La Société cesse de comptabiliser les intérêts sur les obligations improductives, en souffrance depuis 90 jours ou plus, ainsi que sur celles qui sont en souffrance depuis moins de 90 jours, mais que la direction considère comme douteuses. Lorsque les actifs investis sont classés comme improductifs, tout intérêt couru mais non perçu est contrepassé.

Primes acquises et frais d'acquisition de polices d'assurance reportés

Les primes d'assurance sont reportées et ensuite inscrites dans les revenus de souscription comme primes acquises sur les durées de vie des polices correspondantes, selon le modèle prévu de survenance des pertes sur sinistres. La majorité des polices jusqu'à ce jour ont été souscrites pour des durées d'amortissement de 25 à 40 ans. Les taux ou les formules selon lesquels les primes sont acquises sont liés au montant du risque dans chaque année de couverture établi selon les estimations de la direction, lesquelles se fondent principalement sur l'incidence des pertes sur sinistres sur les périodes antérieures. D'après les résultats techniques historiques, la majorité des pertes sur sinistres surviennent en général deux à cinq ans après le montage de la police d'assurance. Par conséquent, la plupart des primes souscrites sont comptabilisées comme primes nettes acquises cinq ans après le montage des polices d'assurance afin de faire correspondre à peu près les primes acquises et les pertes sur sinistres. Les formules selon lesquelles les primes sont acquises sont ajustées périodiquement conformément à ces estimations et leur dernière mise à jour remonte au 30 novembre 2009. Après avoir actualisé la courbe de comptabilisation de ses primes au quatrième trimestre de 2009, la Société évaluera ses résultats techniques tous les trimestres et, au besoin, elle apportera des ajustements à cette courbe.

Les frais d'acquisition des polices d'assurance correspondent aux frais engagés dans le cadre de l'acquisition d'activités. Ces frais comprennent les taxes sur primes et les autres charges directement liées aux nouvelles activités d'assurance. Les frais d'acquisition des polices d'assurance liés aux réserves pour primes non acquises sont reportés seulement dans la mesure où ils devraient être récupérés sur les réserves pour primes non acquises et sont amortis par imputation aux résultats proportionnellement aux périodes dans lesquelles les primes sont acquises et sur ces périodes.

Réserves pour pertes sur sinistres

Les réserves pour pertes sur sinistres représentent le montant nécessaire pour acquitter le coût prévu final de l'enquête, de l'évaluation et du règlement des demandes d'indemnité, liés aux défauts de paiement des emprunteurs (déclarés et non déclarés) qui surviennent à la date de chaque bilan ou avant. Les réserves pour pertes sur sinistres sont comptabilisées dès qu'un premier versement prévu aux termes d'un prêt hypothécaire n'est pas effectué par un emprunteur ou des emprunteurs. Selon les PCGR, la Société n'a pas établi de réserves pour pertes sur sinistres pour tenir compte de demandes d'indemnités futures sur les prêts hypothécaires assurés qui ne sont pas en défaillance actuellement.

Selon les PCGR, les réserves pour pertes sur sinistres sont actualisées selon le modèle de paiement intégral prévu. Ces réserves sont réparties en trois catégories : les réserves calculées dossier par dossier, les réserves pour pertes sur sinistres non déclarées (les « RPND ») et les réserves pour pertes sur sinistres supplémentaires pour parer à toute évolution défavorable éventuelle.

Pour quantifier les réserves calculées dossier par dossier, la Société analyse chaque prêt en souffrance déclaré pour un dossier et constitue une réserve fondée sur les pertes sur sinistres prévues, le cas échéant. La Société établit des RPND selon le délai de déclaration à compter de la date du premier versement non effectué à la date du bilan pour les prêts hypothécaires en souffrance qui n'ont pas été déclarés à la Société. Celle-ci calcule les RPND selon le délai de déclaration au moyen d'hypothèses concernant le taux des demandes d'indemnité et du montant moyen estimatif des indemnités payées.

L'établissement de réserves pour pertes sur sinistres est fondé sur des faits connus et l'interprétation d'événements et de circonstances, et constitue par conséquent un processus complexe et dynamique influencé par une grande variété de facteurs. Ces facteurs comprennent l'expérience que la Société a acquise dans des dossiers analogues et les tendances historiques en ce qui concerne les modèles de paiement des demandes d'indemnité, le paiement des pertes sur sinistres, le montant des demandes d'indemnité non réglées en attente, la combinaison ou la concentration des produits, ainsi que les modèles relatifs à la gravité et la fréquence des demandes d'indemnité.

Par conséquent, l'établissement des réserves pour pertes sur sinistres repose sur le jugement et les opinions de maintes personnes, sur les précédents et les tendances historiques, les tendances juridiques, économiques, sociales et réglementaires dominantes et sur les attentes quant aux événements futurs. La détermination des provisions comporte nécessairement le risque que les résultats réels s'écartent, peut-être considérablement, des estimations les plus probables. Chaque année, l'actuaire indépendant nommé par la Société examine la pertinence des passifs au titre des polices, qui comprennent les réserves pour pertes sur sinistres, et présente un rapport à la direction, au conseil d'administration de Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Financial Canada et au BSIF.

Les risques varient en fonction de la durée de la période d'estimation et de la volatilité de chaque composante du passif. Afin de tenir compte de l'incertitude liée à l'établissement des estimations les plus probables et de la détérioration éventuelle des résultats, les actuaires sont tenus d'inclure des marges explicites pour écarts défavorables dans leurs hypothèses relatives au rendement insuffisant de l'actif, au risque de réinvestissement et à l'évolution des demandes d'indemnité.

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les obligations au titre des prestations représentent le montant des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs que les employés et les retraités ont acquis à la fin de la période. Les actuaires de la Société effectuent des évaluations des obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs au 31 décembre de chaque année au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services, selon les hypothèses de la direction quant au taux d'actualisation, au taux de croissance de la rémunération, à l'âge de la retraite, à la mortalité et au taux tendanciel du coût des soins de santé. Le taux d'actualisation est déterminé par la direction en fonction des conditions du marché à la fin de l'exercice. Les autres hypothèses sont déterminées en fonction des attentes à long terme.

Modifications de conventions comptables, y compris l'adoption initiale

Rémunération à base d'actions

À l'exercice des options d'achat d'actions des employés (les « options »), l'employé a le choix de se faire rémunérer en actions de la Société ou en un montant en espèces équivalant au produit net de la vente des actions. Ce type d'attribution est généralement appelé « options sur actions assorties de droits à la plus-value des actions ». La valeur des options attribuée par la Société correspond à l'écart entre le cours des actions de la Société à la fin de chaque période et le prix d'exercice de l'option. Ce montant est constaté à titre de charge de rémunération sur la période d'acquisition de l'option, un montant correspondant étant inscrit au passif au titre des prestations constituées dans le cadre des régimes d'avantages sociaux.

Les unités d'actions subalternes (les « UAS ») donnent à l'employé le droit de recevoir l'équivalent de la juste valeur de marché des actions de la Société sous forme d'actions ou en espèces. La valeur des UAS attribuées par la Société est évaluée au cours de ses actions à la fin de chaque période financière, et ce montant est constaté à titre de charge de rémunération pour la période d'acquisition des UAS, un montant correspondant étant inscrit au passif au titre des prestations acquises dans le cadre des régimes d'avantages sociaux

Les unités d'actions différées (les « UAD ») donnent au membre admissible du conseil le droit de recevoir l'équivalent de la juste valeur de marché des actions de la Société à titre de jeton de présence pour la période visée payé sous forme d'actions ou en espèces. La valeur des UAD attribuées par la Société est évaluée au cours de ses actions à la fin de chaque période financière, et ce montant est constaté à titre de charge de rémunération dans la période au cours de laquelle ces attributions sont effectuées, un montant correspondant étant inscrit au titre des charges à payer.

Modifications futures de conventions comptables

Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

En février 2008, le Conseil des normes comptables a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront passer des PCGR aux IFRS à compter de l'année civile 2011. Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR, mais diffèrent de ces derniers du point de vue de la comptabilisation, de l'évaluation et des informations à fournir. Les IFRS s'appliqueront aux états financiers intermédiaires et annuels de la Société à compter du 1er janvier 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption des IFRS sur sa situation financière et sur ses résultats d'exploitation.

Passage aux normes internationales d'information financière (« IFRS »)

À compter du 1er janvier 2011, la Société sera tenue d'adopter les IFRS. Les états financiers de 2011 comprendront toute l'information comparative des périodes pertinentes de 2010 établie conformément aux IFRS.

Progression de la transition vers les IFRS

En prévision du passage obligatoire aux IFRS, la Société a dressé un plan de transition détaillé et constitué une équipe chargée du passage aux IFRS. Le plan de la Société comprend une phase de planification, une phase de mise en œuvre initiale et une phase de mise en œuvre secondaire portant sur certaines normes qui ne seront pas définitives à la date de basculement du 1er janvier 2011. L'équipe chargée de la transition travaille actuellement à la phase de mise en œuvre qui inclut notamment le calcul des bénéfices non répartis au début de l'exercice, ajustés en fonction des IFRS, en date du 1er janvier 2010.

Tout au long de 2010, la Société a l'intention de dresser des états financiers conformes aux IFRS parallèlement à des états financiers selon les PCGR, de suivre l'évolution des normes appelées à changer et de recueillir des renseignements en vue de fournir de l'information supplémentaire qui sera exigée à l'adoption des IFRS. Tout en faisant régulièrement des comptes rendus de la situation au conseil et au comité de vérification, la filiale d'assurance de la Société communiquera les progrès accomplis au BSIF tous les semestres. Le passage aux IFRS progresse actuellement tel qu'il est prévu dans le plan de transition.

Incidence du passage aux IFRS

Selon l'évaluation de la Société, les IFRS actuels n'auraient pas eu d'incidence importante sur l'état des résultats ou le bilan de la Société. Les modifications les plus notables toucheraient le Passif au titre des prestations constituées liés aux avantages postérieurs à l'emploi.

Les modifications les plus importantes surviendront après la date de transition obligatoire du 1er janvier 2011, quand le passage aux IFRS pour les contrats d'assurance entrera en vigueur, probablement en 2013 ou ultérieurement. En attendant, la Société conservera ses pratiques actuelles pour évaluer et comptabiliser le passif au titre des assurances.

L'exposé-sondage sur les IFRS rendu public en juillet 2009 propose de remplacer l'IFRS actuel sur les instruments financiers par une nouvelle norme, dont l'adoption sera obligatoire en 2012. Cette nouvelle norme devrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Société, surtout parce qu'elle exige que les états financiers soient tous établis soit au coût après amortissement, soit à la juste valeur, les modifications de la juste valeur devant être inscrites dans l'état des résultats.

Gestion du risque

La gestion du risque est un élément essentiel des activités de la Société. Celle-ci a en place un cadre de gestion du risque qui englobe la gestion du risque lié au portefeuille de prêts hypothécaires, les politiques et les lignes directrices en matière de souscription, le développement de produits, la conformité à la réglementation, la gestion du portefeuille de placements et le risque d'illiquidité. Le cadre de gestion du risque de la Société facilite l'évaluation du risque en agissant comme un outil préventif de prise de décision qui détermine les risques acceptables et contrôle et gère en permanence les risques de la Société. Le cadre de gestion du risque et les procédures de contrôles internes de la Société sont conçus pour réduire la volatilité de ses résultats financiers.

Gestion du risque lié au portefeuille de prêts hypothécaires

La gestion du risque lié au portefeuille de prêts hypothécaires de la Société inclut la gestion active de son exposition à la solvabilité de l'emprunteur et à la concentration géographique et aux produits. La Société surveille attentivement la composition du portefeuille en fonction de la solvabilité de l'emprunteur, des produits et de la répartition géographique par rapport à des seuils préétablis de tolérance au risque, compte tenu des conditions du marché de l'habitation et de la conjoncture économique dans chaque région du Canada. La Société révise et met à jour régulièrement ses politiques et lignes directrices en matière de souscription afin de gérer ses expositions et de faire face aux tendances naissantes du marché de l'habitation et de la conjoncture économique. Par exemple, en raison de la conjoncture économique prévalant en début d'exercice, la Société a pris un certain nombre de mesures axées sur ses nouvelles assurances souscrites afin de réduire l'ensemble du profil de risque de son portefeuille de prêts hypothécaires, dont l'imposition de restrictions plus rigoureuses sur les ratios du service de la dette total des emprunteurs, la cote de solvabilité et le ratio prêt/valeur dans les secteurs plus touchés par la situation économique. Par ailleurs, la Société a appuyé la décision du gouvernement canadien en 2008 d'imposer des restrictions sur les prêts hypothécaires à ratio prêt/valeur élevé en éliminant les produits d'assurance pour les prêts hypothécaires dont le ratio prêt/valeur était supérieur à 95 %, les prêts hypothécaires capitalisés à l'échéance et les prêts hypothécaires amortis sur 40 ans.

La base de données historiques exhaustive et les systèmes de technologie de l'information novateurs de la Société sont des outils importants de son approche de gestion du risque. La Société utilise des données sur le rendement des prêts hypothécaires à ratio prêt/valeur élevé qu'elle a puisées dans sa base de données exclusive pour élaborer et améliorer son modèle de notation des prêts hypothécaires. Le modèle de notation des prêts hypothécaires de la Société utilise un certain nombre de critères pour noter chaque prêt hypothécaire assuré et pour estimer la probabilité d'avoir à payer une indemnité dans le futur. Ces critères d'évaluation comprennent la cote de solvabilité de l'emprunteur, le type et le montant du prêt, l'amortissement total de la dette, le type de propriété et le ratio prêt/valeur. La Société est d'avis que ces facteurs, ainsi que d'autres considérations, augmentent de façon importante la capacité du modèle de notation des prêts hypothécaires de prévoir la probabilité de défaillance de l'emprunteur par rapport à la seule analyse de la cote de solvabilité de l'emprunteur. Le service de gestion du risque lié au portefeuille de prêts hypothécaires de la Société comprend trois principaux groupes : l'analyse de portefeuille, les politiques et lignes directrices en matière de souscription ainsi que la technologie et les modèles de risque. L'équipe de gestion du risque analyse et résume le rendement du portefeuille de prêts hypothécaires, la concentration des risques, les tendances naissantes et les mesures correctives, ces facteurs étant examinés mensuellement avec le comité de gestion du risque de la direction de la Société.

Opérations entre apparentés

La Société conclut des opérations avec des apparentés qui comprennent principalement le recours à des services de gestion et de conseils, des services de traitement de données et d'administration fournis par Genworth Financial, Inc., l'actionnaire majoritaire indirect de la Société, et ses sociétés affiliées. Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont réputées conclues à la juste valeur. Les soldes à payer pour les opérations de prestation de services ne portent pas intérêt et sont réglés chaque trimestre.

Avis spécial concernant les énoncés prospectifs

Certaines déclarations qui figurent dans la présente analyse de la performance contiennent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (les « énoncés prospectifs »). Les termes « pouvoir », « avoir l'intention de », « planifier », « s'attendre à », « être d'avis », « chercher à », « proposer », « estimer », « prévoir », ou d'autres expressions semblables, ainsi que l'emploi du conditionnel et du futur dans le présent document en référence à Genworth Canada visent à signaler des énoncés prospectifs. L'information de nature prospective qui figure dans le présent document comprend notamment des énoncés concernant les résultats d'exploitation et résultats financiers futurs, les prévisions de vente, les plans de dépenses en immobilisations, la politique de dividende et la capacité d'exécuter ses stratégies d'exploitation, d'investissement et stratégies financières futures.

Les énoncés prospectifs figurant dans les présentes s'appuient sur des facteurs et des hypothèses qui, parfois, peuvent sembler s'approcher d'énoncés prospectifs pertinents dans les présentes. Or les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs que la Société n'est pas en mesure de maîtriser ni de prédire et qui peuvent faire en sorte que les résultats et les rendements réels, les réalisations de la Société ou l'évolution effective de ses affaires ou de son secteur d'activité diffèrent considérablement des prévisions explicites ou implicites contenues dans les énoncés prospectifs. Les résultats ou les faits réels peuvent différer considérablement de ceux qui sont annoncés dans les énoncés prospectifs.

Les résultats réels de la Société pourraient différer considérablement de ceux qui sont annoncés dans les énoncés prospectifs en raison de risques connus et inconnus, y compris ceux présentés ci-après :

- le maintien par le gouvernement du Canada de sa garantie de l'assurance prêt hypothécaire du secteur privé selon des modalités convenant à la Société;
- les attentes de la Société concernant ses revenus, ses charges et son exploitation;
- les projets de la Société quant à la mise en œuvre de sa stratégie et l'exploitation de son entreprise;
- les attentes de la Société en ce qui a trait à la rémunération des administrateurs et des membres de la haute direction;
- les besoins en trésorerie prévus de la Société et ses estimations concernant ses dépenses en immobilisations, ses exigences en matière de fonds propres, ses réserves et ses besoins en financement supplémentaires;
- les projets et échéanciers de la Société quant à l'expansion des services et des produits;
- la capacité de la Société d'évaluer avec précision les risques liés aux polices souscrites et de les gérer;
- la capacité de la Société de gérer efficacement les risques de marché, de taux d'intérêt et de crédit;
- la capacité de la Société de maintenir ses notes;
- la nature cyclique du secteur de l'assurance prêt hypothécaire;
- l'évolution prévue du cadre réglementaire gouvernemental;
- l'acceptation par les prêteurs de la Société de nouvelles technologies et de nouveaux produits;
- la capacité de la Société d'attirer des prêteurs ainsi que de nouer et maintenir des relations avec ceux-ci;
- le positionnement concurrentiel de la Société et ses attentes en ce qui concerne la concurrence exercée par d'autres assureurs hypothécaires au Canada;
- les prévisions en ce qui concerne les tendances et les enjeux visant l'entreprise de la Société et des marchés sur lesquels elle est en activité.

Ce n'est pas une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société. Les investisseurs et les tiers sont priés d'examiner attentivement les facteurs de risque précités et les autres et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Un complément d'informations sur ces facteurs de risque et les autres figure dans les documents publics déposés auprès des organismes provinciaux de réglementation des valeurs mobilières dans le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») à l'adresse www.sedar.com. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente analyse de la performance ne représentent les points de vue de la Société qu'en date des présentes. Ils sont fondés sur les plans, les estimations, les projections, les convictions et les opinions actuels de la direction, et les hypothèses qui les sous-tendent peuvent changer. Ces énoncés prospectifs sont présentés pour aider les actionnaires de la Société à comprendre les points de vue actuels de la direction concernant ses résultats futurs et ils pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Bien qu'elle s'attende à ce que des événements et des faits ultérieurs puissent l'amener à modifier ses points de vue, la Société ne s'engage à mettre à jour ces énoncés prospectifs que dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières l'exigent.

Mesures financières non conformes aux PCGR

En supplément de ses états financiers consolidés, qui sont établis selon les PCGR, la Société a recours à une mesure financière non conforme aux PCGR, soit le bénéfice d'exploitation net. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Société pour analyser son rendement comprennent des ratios de souscription comme le rapport sinistres/primes, le pourcentage des frais généraux et le ratio combiné, ainsi que d'autres mesures du rendement comme le bénéfice d'exploitation net et le rendement sur le bénéfice d'exploitation net. La Société croit que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent des renseignements additionnels intéressants sur son rendement et qu'elles peuvent être utiles aux investisseurs, puisqu'elles permettent une plus grande transparence des mesures clés utilisées par la direction lorsqu'elle prend des décisions relatives à son exploitation et à ses finances. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée et il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures analogues présentées par d'autres sociétés.

Le tableau ci-dessous présente le bénéfice d'exploitation net de la Société pour les périodes indiquées ainsi qu'un rapprochement de ces chiffres et du bénéfice net de la Société calculé selon les PCGR pour ces périodes.

	Pour les trimestres terminés les 31 décembre		Pour les exercices terminés les 31 décembre	
(en millions, sauf indication contraire)	**2009**	**2008**	**2009**	**2008**
Bénéfice net[1]	87 $	74 $	379 $	337 $
Ajustement du bénéfice net :				
Pertes (gains) sur les placements, déduction faite des impôts	(2)	1	(8)	(13)
Bénéfice d'exploitation net[1]	85 $	75 $	371 $	324 $

Note :

1) Compte non tenu de l'incidence des variations de la courbe de comptabilisation des primes, le bénéfice net et le bénéfice d'exploitation net pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 auraient été respectivement de 315 millions de dollars et de 307 millions de dollars.